

CONTENU DU LIVRET SCOLAIRE

D'après la circulaire n° 2008-155 du 24-11-2008

1- Les résultats des évaluations périodiques.

2- Les résultats aux évaluations nationales (CE1 et CM2) présentés selon le modèle ci-contre :

Résultats aux évaluations nationales de l'élève :	
CM2	Résultats de l'élève
Lire	/
Écrire	/
Vocabulaire	/
Grammaire	/
Orthographe	/
TOTAL FRANÇAIS	
Nombres	/
Calculs	/
Géométrie	/
Mesures	/
Gestion de données numériques	/
TOTAL MATHÉMATIQUES	

Date : _____

3 - Les attestations des Paliers 1 et 2 :

- ✓ Les compétences qui sont maîtrisées sont renseignées sur l'attestation avec la date de validation (*les fiches correspondant à ces compétences ne seront pas jointes*).
- ✓ En cas de non validation d'une compétence, on joindra la fiche correspondante du livret détaillant les items validés et non validés.

4 - Attestations APS et APER

5 - Attestation de compétence en Langues Vivantes si l'enfant maîtrise une autre langue que celle apparaissant au Palier 2 (compétence 2 : pratique d'une LVE).

6 - Propositions du conseil des maîtres et décisions de suite de la scolarité.

7 - En cas de non validation du B2i, la feuille de position est à annexer au livret scolaire et à transmettre au collège.

À la fin de l'école élémentaire, **le livret scolaire est remis aux parents.**

Les éléments relatifs aux points **2, 3 et 7**, ainsi que les attestations figurant aux points **4 et 5** sont transmis **au collège d'accueil** de l'élève.